

## INSCRIPTION SCOLAIRE

**Date limite de dépôt du dossier : 28 avril 2017**

*Rappel : toutes les adresses de Vienne sont rattachées à une école de proximité*

### Enfant

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance : ..... Commune de naissance : .....

Adresse : Au domicile du responsable légal 1

Au domicile du responsable légal 2

En garde alternée:

*Nom et lieu de l'établissement fréquenté précédemment :* .....

*Niveau de la classe précédemment occupée :* .....

### Responsables légaux de l'enfant

**Situation familiale :** Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Veuf (ve)  
Pacsé(e) Vie maritale Célibataire

**Responsable légal 1 ayant la garde de l'enfant :** Mère Père Autre

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone du domicile : ..... Téléphone portable : .....

Email : .....

Profession : .....

Nom employeur : ..... Tél travail : .....

**Responsable légal 2 ayant la garde de l'enfant:** Mère Père Autre

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone du domicile : ..... Téléphone portable : .....

Email : .....

Profession : .....

Nom employeur : ..... Tél travail : .....

## Justificatifs à fournir

▪ **une copie du livret de famille** : pages des parents et de l'enfant concerné ou copie intégrale de l'acte de naissance ou copie du jugement de tutelle

Le cas échéant, une **copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale** ou ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

▪ **un justificatif de vaccination** : une copie du carnet de santé de la page de vaccination obligatoire (DT polio) ou un certificat de contre-indication

▪ **un justificatif de domicile** : une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, facture eau). Si vous ou seulement votre enfant résidez chez un tiers, une attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant, la copie de sa carte d'identité et la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**Attention : le service ne fait pas de photocopies**

Le dossier complété, signé et accompagné des pièces justificatives est à déposer ou à renvoyer à :

### DIRECTION DE L'EDUCATION

Mairie de Vienne

Place de l'Hôtel de Ville

BP 126

38209 VIENNE CEDEX

[education@mairie-vienne.fr](mailto:education@mairie-vienne.fr) Tél : 04.74.78.30.60

ou auprès des Antennes Mairie : l'Isle, St Martin, Malissol, Estressin

Après enregistrement de votre demande, un certificat d'inscription vous sera remis ou retourné à votre domicile. Il vous permettra de procéder à l'inscription définitive, auprès du directeur ou directrice de l'école dont les coordonnées téléphoniques figureront sur le document. (attention RDV obligatoire)

**J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant dont je demande l'inscription, que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.**

**Cf. article 441-7 du code pénal**

A Vienne, le.....

Signature du ou des représentants légaux suivie  
de la mention manuscrite « Je certifie sur  
l'honneur l'exactitude des renseignements ci-  
dessus »